

# Recommandation HAS de bonnes pratiques

pour les adultes autistes

Environ un million  
de personnes en France  
vivent avec un trouble du  
spectre de l'autisme,  
dont **les deux tiers sont  
des adultes**

## **Mode d'emploi**

*à destination des personnes concernées,  
de leurs familles, des aidants, des professionnels*



Cette brochure vise à présenter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur les interventions adaptées aux adultes autistes.

Diffusées en 2018, elles sont une réponse à une saisine d'Autisme France

# Le diagnostic



« Le diagnostic de trouble du spectre de l'autisme chez l'adulte est souvent tardif, parfois posé après des années d'errance diagnostique. Il permet à la personne concernée de mieux comprendre ses difficultés, son fonctionnement et de bénéficier d'un accompagnement adapté. »

HAS, « Troubles du spectre de l'autisme chez l'adulte : interventions et parcours de vie », 2018, p. 19.



## Il faut donc :

- S'assurer qu'une démarche pour un diagnostic précédé par une évaluation du fonctionnement a été mise en œuvre.
- Évaluer ou réévaluer le fonctionnement de l'adulte autiste dans les domaines où des besoins sont identifiés, par une équipe pluriprofessionnelle formée.



# Évaluation du fonctionnement

## Quels sont les domaines à évaluer ?

- Domaine de la communication et du langage : langage réceptif et expressif, communication non-verbale, communication alternative et augmentée
- Domaine des habiletés et des interactions sociales
- Domaine de la cognition : attention, mémoire, fonctions exécutives
- Domaine de la sensorialité et de la motricité : troubles sensoriels, proprioceptifs, moteurs
- Domaine des émotions
- Domaine des intérêts spécifiques et des stéréotypes
- Domaine somatique et psychiatrique

## Tous ces domaines s'évaluent dans différents environnements :

- les relations sociales et familiales
- les relations affectives et sexuelles
- les modes d'habitat et cadres de vie
- la vie quotidienne, l'autonomie et les déplacements
- les activités socialisantes et l'insertion professionnelle
- la culture, le sport, les intérêts personnels, les loisirs
- les vacances





# Le projet personnalisé pour l'adulte autiste

## Le projet personnalisé comporte

- Les objectifs hiérarchisés, en fonction des besoins, aspirations et habitudes de vie de la personne
- Les moyens pour les mettre en œuvre
- Les programmes d'interventions
- Les buts recherchés
- Les échéances de réévaluation des objectifs



## Interventions

Les programmes d'intervention recommandés sont les programmes développementaux et comportementaux.

Les professionnels doivent être formés à ce type d'interventions pour les mettre en place.

Les apprentissages permettent de fractionner séquence par séquence les compétences à acquérir.

Les méthodes de décomposition des tâches et de séquençage permettent :

- D'identifier précisément les points de blocages qui peuvent entraver l'utilisation d'une compétence
- De mettre en place les moyens de compensation.

La répétition des actions avec, si nécessaire, des supports visuels permettent une meilleure acquisition de la compétence.

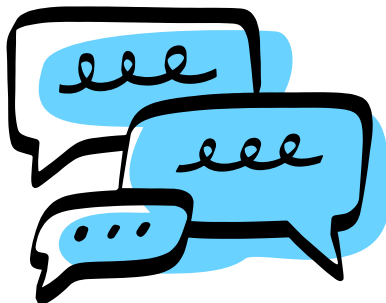


# Communication et langage

L'accès à des outils de communication réceptive et expressive est un enjeu vital. Ces outils peuvent être divers selon les besoins et compétences de chaque personne.

## Il faut :

- Évaluer la communication et le langage (oral, écrit, compréhension, expression).
- Recourir aux technologies (tablettes, smartphones) tout en accompagnant leur usage.
- Pour les personnes non oralisantes, déterminer les supports adaptés (objets, pictos, signes, outils numériques).
- Fournir les outils essentiels pour s'exprimer, faire des choix et favoriser l'insertion.
- Maintenir la cohérence des outils de communication dans les différents lieux de vie.
- Rendre accessibles les aides à la communication et former l'entourage.
- Chez les adultes non oralisants, proposer un bilan orthophonique et, si besoin, une rééducation du langage oral.





## Le lieu de vie

Le lieu de vie ne doit pas être seulement un toit, mais doit répondre aux besoins des personnes autistes dans le respect de leurs droits.

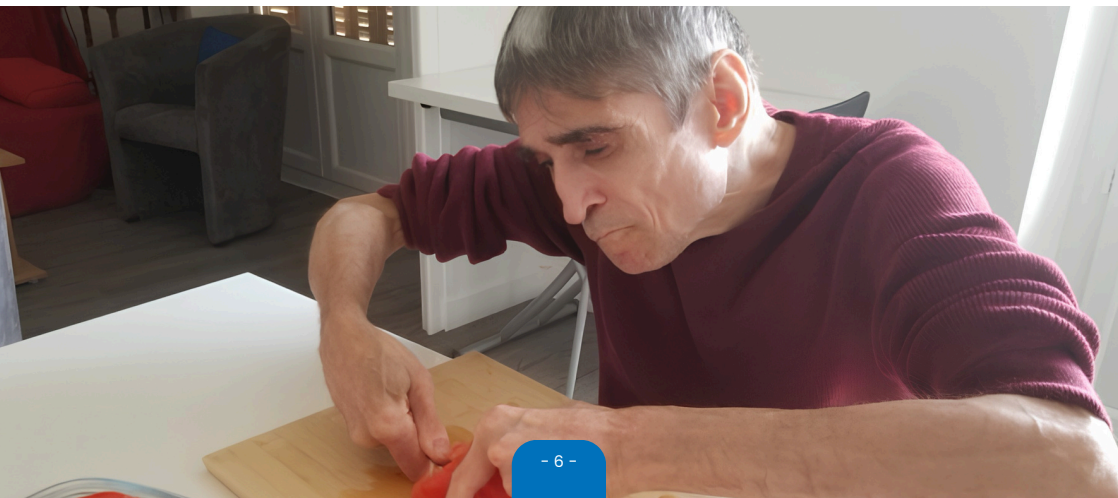


### Les conditions de réussite

- Permettre l'accès à un logement individuel (lorsque c'est possible) en facilitant, sur le territoire, l'accès aux financements, aux transports, aux commerces et à la vie sociale.
- Permettre l'adaptation de l'habitat et de l'environnement social et matériel aux particularités, notamment sensorielles.
- Respecter l'intimité.



Un grand nombre de personnes autistes peuvent vivre en milieu ordinaire, chez eux, à condition de prévoir l'accompagnement nécessaire.





Les adultes autistes peuvent faire le choix de vivre en milieu ordinaire ou dans des habitats plus collectifs.



## Logement et autisme

### Choix du lieu de vie

- **Évaluer** avec la personne ses besoins et attentes (individuel, collectif, rural, urbain, avec ou sans la famille)
- **Veiller** à ne pas rendre définitif le choix de vie d'une personne

### Vie en collectivité

- **Limiter** les habitats collectifs à 5 ou 6 personnes maximum
- **Préserver** des espaces individuels (studios, appartements) et garantir un cadre de vie agréable

### Droits et liberté de circulation

- **Respecter** la liberté d'aller et venir
- **Structurer** les espaces pour permettre une circulation sûre, à l'intérieur comme à l'extérieur

### Préparation et expérimentation

- **Tester** des immersions progressives (ex. logement d'insertion) pour apprendre à vivre plus autonome
- Offrir la possibilité de **tester** : stages, accueils temporaires, vacances...



# Vivre en EAM et en MAS



## **Les adultes autistes peuvent aussi vivre en foyer de vie, en établissements d'accueil (EAM, anciennement FAM) et en maison d'accueil spécialisée (MAS)**

Comme dans tout établissement ou service, les résidents sont au cœur des projets des EAM et des MAS. Ce sont avant tout des lieux de vie, conçus pour répondre aux besoins des adultes qui y sont accueillis, dans le respect de leur dignité et de leur autonomie.

Autodétermination et choix personnels sont des critères d'amélioration de la qualité de vie à l'âge adulte comme d'une reconnaissance des personnes dans leur dignité. Dans les EAM et les MAS, les apprentissages doivent se poursuivre.

### **Il convient de :**

- Mettre à la disposition de chacun des usagers un outil de communication alternative améliorée (CAA)
- Veiller à l'acquisition de nouvelles compétences
- Favoriser au maximum l'autonomie des personnes (déplacements, hygiène, santé, loisirs...)

Un habitat pour 5 à 6 personnes au maximum et des petits espaces sont à favoriser, ainsi que :

- Des espaces cloisonnés, alcôves, mezzanines, etc. qui aident à respecter le besoin d'intimité
- Un lieu = une fonction avec une signalétique qui permet le repérage.

Il est nécessaire que les adultes autistes puissent se retirer dans un espace calme si besoin, tout en restant vigilant à ce qu'il ne reste pas seul de manière prolongée.

### **Point de vigilance**

**L'adulte autiste peut développer des comportements-problèmes quand il est confronté à un environnement trop contraignant.**





# Soutien à l'autonomie et vie sociale

Les personnes autistes ont besoin de disposer au quotidien de repères spatio-temporels et de modes de communication adaptés. Ces repères contribuent à maintenir et développer leur niveau d'autonomie.

Depuis le 1er janvier 2023, les adultes autistes peuvent bénéficier des nouveaux critères d'éligibilité à la PCH aide humaine, en particulier avec la création du domaine « Soutien à l'autonomie » et des nouvelles activités : prendre soin de sa santé, effectuer les tâches uniques et multiples et gérer le stress et son comportement, faire face à l'imprévu, à une crise et à la nouveauté.



## Evaluations pour la vie autonome

Elles concernent :

### ■ Les besoins de base

Alimentation, logement, activités quotidiennes

### ■ Les besoins de santé

Santé physique ou mentale, sécurité personnelle, sécurité d'autrui, alcool, drogues, médicaments, hygiène corporelle

### ■ Les besoins domestiques

Entretien (ménage), instruction et aspects financiers (valeur de l'argent, gestion d'un budget)

### ■ Les besoins de services

Information sur le traitement, utilisation des transports en commun, aides sociales.

## Les adultes autistes peuvent bénéficier d'un dispositif d'emploi accompagné.

Le programme contient des missions de :



- **Préparation à l'emploi**

Démarches de recherche d'emploi (réalisation d'un curriculum vitae, préparation d'entretiens d'embauche, etc)

- **Accompagnement et suivi de la personne autiste sur le lieu de travail**

Adaptation de poste (tenir compte pour chaque personne du temps nécessaire)

- **Conseil et dialogue avec l'employeur avant et après la prise de poste**

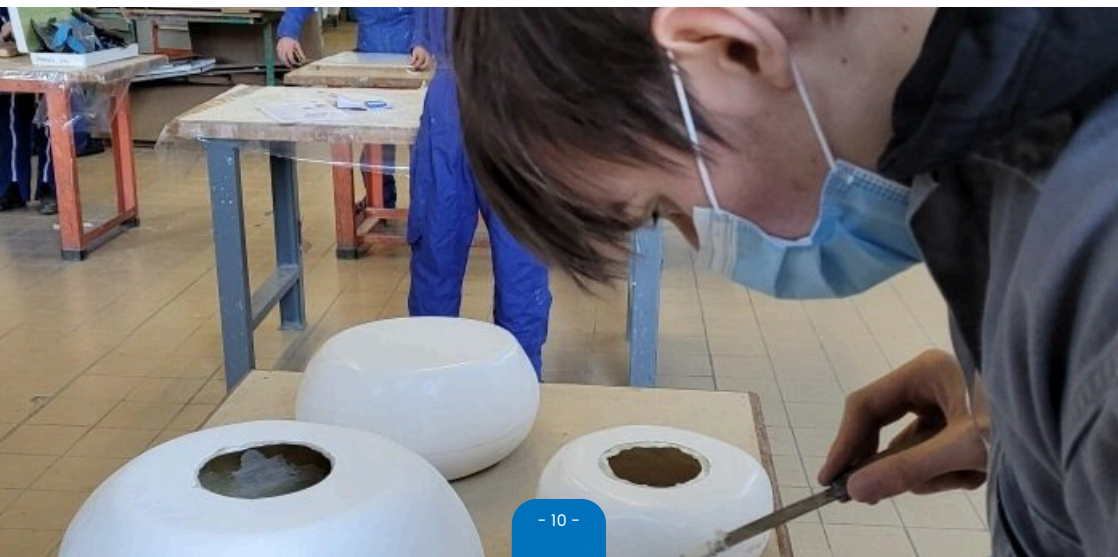
(Connaissance de l'autisme, mise à disposition d'un espace calme, structuration spatio-temporelle de l'activité, etc).



### Points de vigilance

#### Lors des apprentissages à la vie autonome

- Lors de la mise en place des apprentissages, il est important de ne pas faire ou décider à la place de la personne
- Il est important de favoriser la participation sociale des adultes autistes et d'organiser des ateliers relatifs à la vie quotidienne.



**La culture, le sport et les loisirs favorisent l'épanouissement et participent au développement des capacités sensori-motrices, de communication, de mémorisation.**



- Le sport et les loisirs peuvent prévenir des effets du vieillissement
- Les activités sportives ont des effets bénéfiques sur la régulation des émotions, des tensions et des comportements-problèmes.

Pour l'ensemble des activités, tenir compte des particularités sensorielles des personnes (par exemple, lumière, bruit, toucher - rugosité des kimonos, du tapis, etc.) et plus particulièrement de leurs capacités adaptatives.

**Comme tout un chacun, les adultes autistes ont besoin de vacances.**

Au-delà du temps de repos qu'elles procurent, les vacances permettent à la personne autiste d'élargir ses repères, d'acquérir de nouvelles compétences, d'échanger avec d'autres individus, etc.

Comme toute transition, les vacances nécessitent d'être préparées en amont avec la personne autiste. Cette anticipation est d'autant plus importante pour les personnes autistes car elles ont un besoin de stabilité

Des supports adaptés à leur communication (planning, trombinoscope...) sont indispensables.





# Les comportements-problèmes

**Être dans l'incapacité d'exprimer une douleur, un inconfort ou une difficulté d'ordre sensoriel, de comprendre, de faire des choix ou d'avoir des occupations de manière autonome occasionne des frustrations ; ces obstacles peuvent se traduire en « comportements-problèmes » .**

Il est donc important de mettre en place des stratégies de prévention (utilisation des outils de communication, mise en place d'activités structurées, d'activités sportives, repérage des problèmes somatiques, structuration de l'espace et du temps, prise en compte des difficultés sensorielles...)



## Analyse fonctionnelle du comportement

- Lors de l'apparition d'un comportement-problème, des hypothèses sont élaborées et une cause somatique est recherchée en première intention.
- Les familles et les aidants doivent être associés à l'analyse des comportements-problèmes.



## Intérêts restreints et stéréotypies

Selon le DSM 5, la deuxième série de signes qui définissent l'autisme, ce sont :

- Le caractère stéréotypé ou répétitif des mouvements, de l'utilisation des objets ou du langage,
- Une intolérance au changement, adhésion inflexible à des routines ou à des modes comportementaux verbaux ou non verbaux ritualisés,
- Les intérêts extrêmement restreints et fixes, anormaux soit dans leur intensité, soit dans leur but,
- Une hyper ou hyporéactivité aux stimulations sensorielles ou intérêt inhabituel pour les aspects sensoriels de l'environnement.



### Selon les situations, il est possible de :

- Utiliser les intérêts restreints comme des compétences possibles, notamment en milieu professionnel
- Identifier les intérêts et moyens de motivation
- Permettre à la personne de partager ses connaissances et de valoriser son expertise
- Sensibiliser l'entourage professionnel et social pour éviter les moqueries ou incompréhensions
- Aider à canaliser les intérêts avant qu'ils ne deviennent envahissants, en les intégrant dans la vie quotidienne



## Vie affective et sexuelle

Afin d'aider l'adulte autiste, il est important de :

- Favoriser le maintien des liens familiaux et amicaux
- Faciliter les retours au domicile familial si l'adulte autiste le souhaite
- Accompagner la gestion des relations de couple, si souhaitée
- Soutenir la parentalité (accès aux services, conseils, accompagnement)
- Respecter l'orientation sexuelle
- Aider à l'apprentissage de la vie affective, sexuelle et relationnelle (consentement, harcèlement, violence...)
- Informer sur la contraception, les MST et la protection contre les abus.



L'association Creative Handicap a développé le programme **Sous les DRAPS** (Droit, Rencontre, Autonomie, Prévention, Sexualité). Il s'agit d'un programme d'éducation à la sexualité à destination des adultes en situation de handicap : <https://souslesdraps.org/>





## Adulte autiste et vieillissement

■ La prévention des conséquences du vieillissement et de la perte d'autonomie doit être effective pour les adultes autistes comme pour tout adulte.

■ Il faut adapter le projet d'intervention à l'évolution des capacités de la personne autiste et former les professionnels en EHPAD, dans les services d'aide à domicile, et dans tous les lieux de vie des adultes concernés.

■ L'accompagnement à la fin de vie et les soins palliatifs doivent se faire de manière spécifique.





# Accès aux soins

## Accès aux soins somatiques

Une douleur peut s'avérer très difficile à interpréter.

- Des bilans somatiques sont à réaliser au moins une fois par an et lors d'un changement de comportement soudain.
- L'hypothèse d'une douleur et d'un problème somatique est souvent oubliée alors qu'elle est à évaluer en première intention .
- Les personnes autistes ont besoin de mieux appréhender les examens et les soins somatiques.
- Elles ont besoin d'une approche progressive du soin.

## Evaluations

L'Echelle Simplifiée d'évaluation de la Douleur chez les personnes Dyscommunicantes avec trouble du spectre de l'Autisme (ESDDA) permet d'objectiver une potentielle douleur aiguë d'origine somatique.

Elle peut être utilisée par tout professionnel ainsi que par les proches. Une douleur mal évaluée peut entraîner de graves conséquences sur la santé physique et sur le comportement de la personne.

[https://data.autisme-france.fr/offres/doc\\_inline\\_src/577/ESDDA\\_fiche\\_d\\_accompagnement.pdf](https://data.autisme-france.fr/offres/doc_inline_src/577/ESDDA_fiche_d_accompagnement.pdf)





## Points de vigilance

Un problème somatique non identifié peut entraîner des sur-handicaps, des maladies chroniques, des comportements-problèmes.

Il n'existe pas de traitement médicamenteux spécifique à l'autisme. En cas de troubles associés, l'utilisation d'un psychotrope ne peut être qu'exceptionnelle, sur une durée limitée, et doit être surveillée (effets secondaires) et régulièrement réévaluée.

### Il convient de :

- Assurer un suivi médical complet et prévenir les troubles associés
- Mettre en oeuvre des mesures de prévention : hygiène, alimentation, activité physique, sommeil
- Préparer et adapter les consultations médicales (supports visuels et outils de communication, habitude aux soins, formation des professionnels à l'autisme)
- Limiter au maximum le temps d'attente, regrouper les actes et adapter l'anesthésie.
- Repérer la douleur de l'adulte avec les outils existants.

L'autisme peut être associé à des troubles psychiatriques. Pour cela, il faut se référer aux recommandations existantes pour les troubles associés, en réfléchissant à l'adaptation à l'autisme.

Les troubles psychiatriques associés (troubles de l'humeur, schizophrénie, troubles anxieux et troubles obsessionnels compulsifs, ...) doivent être diagnostiqués et pris en compte.





# Accompagner les professionnels et les familles

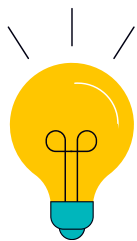


## Points de vigilance

- Les professionnels doivent pouvoir bénéficier de formations régulièrement actualisées à l'autisme et de supervision extérieure.
- Une attention particulière doit être portée à la prévention des risques d'épuisement.

## Accompagnement des familles

- Partager les formations à l'autisme avec les familles ou aidants ainsi que les outils utilisés.
- Fournir une information sur le diagnostic et des évaluations du fonctionnement (fonctionnement cognitif, particularités du comportement, communication etc.).
- Construire le projet personnalisé avec l'adulte et sa famille et veiller à son actualisation.
- Permettre la rencontre de plusieurs familles afin de partager des expériences et des conseils.
- Répondre aux questions concrètes que les familles peuvent poser sur le profil de leur adulte.
- Informer sur les ressources disponibles : formations, en particulier formation des proches aidants des CRA, services, soutien, relais des familles épuisées.



## Rappelons les points clés...



■ Le diagnostic doit être posé selon la CIM-11 ou le DSM-5, par une équipe pluridisciplinaire formée à l'autisme.

■ Le projet personnalisé d'interventions (PPI) doit répondre à tous les besoins identifiés de la personne, doit être coordonné, et s'appuyer sur les particularités et préférences de la personne.

■ Ce projet doit être co-construit avec les adultes et leur entourage.

■ Les interventions recommandées doivent être développementales et comportementales.

■ La santé somatique et mentale doit faire l'objet d'un suivi régulier par des professionnels formés aux particularités de l'autisme.

■ Il est indispensable de poursuivre les apprentissages y compris académiques, de développer l'autonomie, de soutenir l'accès aux loisirs, aux activités sportives, à la culture en privilégiant le droit commun.

■ Il est nécessaire aussi de développer l'accompagnement au travail et au logement.





## Contact



<https://www.autisme-france.fr/>



04 93 46 01 77



[contact@autisme-france.fr](mailto:contact@autisme-france.fr)



[Autisme France](#)



[@Autisme\\_France](#)

**Autisme France** est une association nationale reconnue d'utilité publique, créée en 1989.

L'association conseille et aide les familles, diffuse l'information actualisée sur l'autisme, et ses représentants militent dans les instances locales et nationales pour la défense des droits des personnes autistes.

Le réseau d'associations partenaires, rassemblant environ 10 000 familles, les soutient concrètement (dossiers administratifs, informations sur les ressources existantes, soutien psychologique, organisation de colloques sur les problèmes soulevés par les familles, participation à la journée de l'autisme).

### Légende photos



- Couverture : Thomas P.
- Page 2 : Marie F.
- Page 3 : Thomas C.
- Page 4 : Rémy L.
- Page 6 : Samuel S.J. et Gilles G.
- Page 8 : Thomas P., Thomas C. et Myriam S., au FAM Le CAAP - GCSMS Autisme France, accompagnés de leurs éducateurs
- Page 9 : Guillaume R.
- Page 10 : Vincent R.
- Page 11 : Ugo C.
- Page 12 et 14 : Photo libre de droits
- Page 13, 16 et 17 : Brett-Randy MT
- Page 15 : Gilles G.
- Page 19 : Samuel S.J

